

---

## DOSSIER MOTONEIGE À PERCÉ : LA RÉGION EST EN « MODE SOLUTION »

**Percé, le 18 mars 2015.** - L'Office de tourisme du Rocher-Percé dresse un bilan positif de la première rencontre de son comité de travail, mis sur pied pour évaluer de nouvelles voies d'accès au village de Percé en motoneige. Des propositions de nouveaux tracés sont à l'étude pour rétablir l'accès à Percé en motoneige, et cela, dès l'hiver prochain.

Ce comité a été mis sur pied en janvier dernier, suite au non-renouvellement de droits de passage, rendant ainsi très difficile l'accès à Percé en motoneige. Des bénévoles motoneigistes de Percé, en collaboration avec le Club de motoneige Les sentiers Rocher-Percé, sont actuellement sur le terrain afin de négocier les droits de passage nécessaires pour ces nouveaux tracés.

Le comité doit se rencontrer à nouveau, d'ici un mois, afin d'évaluer les prochaines étapes pour la réalisation de ces tracés. D'ici là, c'est la négociation des droits de passage qui est notre préoccupation principale. Nous sollicitons la bonne collaboration de l'ensemble de la population, pour cette étape indispensable. Tous les intervenants en motoneige sont mobilisés pour déplacer la piste actuelle qui ne convient pas, mais l'attribution de droits de passage sera toujours au cœur du dossier, peu importe le lieu où sera situé la piste de motoneige. Nous vous rappelons que la topographie particulière de Percé entre mer et montagnes ne nous simplifie pas la tâche. Établir un tracé sécuritaire permettra d'assurer la sécurité du public, des motoneigistes et de nos touristes. De plus, il y va de la survie de l'industrie touristique locale en motoneige, qui sert actuellement de moteur dans l'économie hivernale. Nous demandons aux citoyens de faire preuve d'ouverture et surtout de solidarité dans leur prise de décision.

Le comité de travail regroupe des intervenants de la ville de Percé, de la MRC du Rocher-Percé, des deux clubs de motoneige de la MRC : Les sentiers Blancs (Chandler) et Les sentiers Rocher-Percé (Grande-Rivière), des citoyens utilisateurs de la piste, l'Association des clubs de motoneiges de la Gaspésie, la Fédération des Clubs de motoneigistes du Québec, les hôteliers de Percé et l'Office de tourisme du Rocher-Percé.

-30-

---

Pour plus d'informations :  
Émilie Desbois / 418 782 2258 / Cell. 418 782-7027 /  
[edesbois@rocherperce.qc.ca](mailto:edesbois@rocherperce.qc.ca)

